# Grainothèque de Tévenon

## CHARTE

**Par cette charte, je m'engage à respecter les bonnes pratiques suivantes :**

- **L'objectif de la Grainothèque est de défendre la liberté d'échanger des graines et les connaissances autour du jardinage.**
- **La Grainothèque est basée sur un fonctionnement de don et de troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.**
- **Je suis libre de prendre des graines et de donner des graines ; j'essaie d'en donner si j'en ai prises.**
- **Je ne prends pas plus de graines que ce que je pourrai planter et cultiver.**
- **Peuvent être déposées des graines de fleurs, de légumes, de fruits ou d'aromatiques.**
- **Seules les graines dont la provenance est connue peuvent être déposées dans la Grainothèque, afin d'éviter des graines qui se seraient hybridées.**
- **Les graines doivent être récoltées dans un jardin où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide ou engrais chimique.**
- **Il est possible de donner des graines issues de surplus de sachets AB (Agriculture Biologique ou Bourgeon) achetés dans le commerce.**
- **Les graines déposées doivent être nettoyées, triées et stockées dans une enveloppe papier sur laquelle seront obligatoirement notés le nom de la variété, le lieu de récolte, la date de récolte.**
- **La biodiversité est favorisée en plantant des espèces adaptées à notre région, de préférence locales et dans la mesure du possible des variétés anciennes et rustiques.**
- **Pour les semences de légumineuses (haricots, pois, lentilles, etc.), il faut impérativement mettre les graines récoltées et bien séchées une semaine dans le congélateur avant de les ensacher, afin d'éviter la prolifération de bruches, un insecte ravageur, dans la Grainothèque.**
- **La Grainothèque n'accepte pas les graines de plantes invasives et envahissantes[i].**
- **Aucune graine « F1 » n'est admise dans la Grainothèque[ii].**
- **La Grainothèque est un service offert par l'Association Lire et Rêver. Celle-ci ne peut aucunement être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte par les utilisateurs de la Grainothèque.**

---

[i] *Voir la liste sur https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html*

[ii] *F1 signifie de première génération de graines hybrides. Les graines de Première génération de plantes hybrides ne se reproduisent pas de façon fiable.*